

République Française
 Département : LOZERE
 Arrondissement : Mende
PETR PAYS DU GEVAUDAN LOZERE

Séance du mercredi 13 mai 2026

Délibération N° DE_009_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
17	23	17
Date de la convocation : 13/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
17	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le treize mai deux mille vingt-six, à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil du PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul POURQUIER.

Présents : Madame Patricia BREMOND, Monsieur Jean-Noël BRUGERON, Madame Michèle CASTAN, Madame Christine HUGON, Monsieur Noël LAFOURCADE, Monsieur Thomas PIGNIDE, Monsieur Jean-Paul POURQUIER, Monsieur Jean-Claude SALEIL, Monsieur Joël ROUQUET, Monsieur Francis SARTRE, Monsieur Samuel SOULIER, Monsieur Sébastien BLANC, Madame Valérie POUGET SAGNET, Monsieur Didier JURQUET, Monsieur Albert FALCON, Monsieur Rémi ANDRE, Monsieur Jean-Marc COULOMB, Monsieur Vincent MALON, Monsieur Cédric CRESPIEN, Monsieur Christophe GACHE, Monsieur Michel GUIRAL, Madame Jessica PAGES CARTIGNY, Madame Nicole DALLE SALLES

Représentés :

Absents et Excusés : Monsieur Lionel BOUNIOL, Monsieur Emmanuel CASTAN, Madame Séverine CORNUT, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Ludovic JAFFUEL, Monsieur Jérémie PIC, Madame Christine VALENTIN, Monsieur Patrick VALENTIN, Monsieur Christophe BUFFIERE, Madame Sabine DOUMERGUE REAU, Monsieur Vincent HERMET

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Jessica PAGES CARTIGNY est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Election des vice-présidents et des membres du bureau du syndicat mixte

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de

l'article 11 des statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère, approuvés en CDCI le 8 décembre 2017,

Vu la délibération n°DE-008-2026 votée le 13 mai 2026 par le conseil syndical,

Le Président expose :

Le bureau du syndicat mixte du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère est composé de 9 membres, incluant le Président et 4 vice-présidents. Il invite les membres du conseil syndical à procéder à l'élection des 4 vice-présidents et des 4 membres du bureau, au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Toutefois, le conseil peut décider à **l'unanimité** de ne pas recourir au scrutin secret pour les nominations et présentations **sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.**

Aussi le conseil syndical délibère à l'unanimité pour que le scrutin se déroule à main levée.

Election des vice-présidents :

Le conseil syndical a élu à l'unanimité :

NOM du candidat	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
	En chiffres	En toutes lettres
1 ^{er} Vice-Président : SALEIL Jean-Claude	17	<u>dix-sept</u>
2 ^{ème} Vice-Président : GACHE Christophe	17	<u>dix-sept</u>
3 ^{ème} Vice-Président : GUIRAL Michel	17	<u>dix-sept</u>
4 ^{ème} Vice-Présidente : BREMOND Patricia	17	<u>dix-sept</u>

Ont été proclamés vice-présidents et immédiatement installés les candidats suivants : MM. Jean-Claude SALEIL, Christophe GACHE, Michel GUIRAL et Mme Patricia BREMOND.

Le Président propose que chaque vice-Président reçoive délégation pour une mission du PETR. Aussi, il est proposé la répartition suivante :

Vice-Présidence	Délégation	Missions concernées
1 ^{er} Vice-Président : Jean-Claude SALEIL	Finances et ressources humaines	Administration, comptabilité et suivi budgétaire, suivi du personnel
2 ^{ème} Vice-Président : Christophe GACHE	SCOT et Urbanisme	Elaboration du SCOT Service d'instruction des



		Autorisations d'urbanisme (ADS)
3^{ème} Vice-Président : Michel GUIRAL	Contractualisation et appui aux projets	Programme Leader Contrat de Ruralité Contrat Territorial Occitanie et Bourgs-centres
4^{ème} Vice-Présidente : Patricia BREMOND	Attractivité développement local et	Accueil de nouvelles populations Contrat de Transition Ecologique Filière « Plantes et santé »

Le conseil syndical vote à l'unanimité en faveur de cette répartition des délégations.

Elections des membres du bureau :

En application de l'article L.2122-7-2 du CGCT, les nominations et présentations se déroulent au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Toutefois, le conseil peut décider à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour les nominations et présentations **sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.**

Aussi le conseil syndical délibère à l'unanimité pour que le scrutin se déroule à main levée.

Après déclaration des candidatures, le conseil syndical a élu à l'unanimité :

NOM du candidat	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BLANC Sébastien	17	dix-sept
FALCON Albert	17	dix-sept
DALLE-SALLES Nicole	17	dix-sept

BRUGERON Jean-Noël

17

dix-sept

Ont été proclamés membres du bureau du PETR et immédiatement installés les candidats suivants : Mme DALLE-SALLES Nicole, MM. BLANC Sébastien, FALCON Albert et BRUGERON Jean-Noël

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité a élu les membres du suivant au bureau du syndicat mixte :

NOM du candidat	Fonction
Jean-Paul POURQUIER	Président
Jean-Claude SALEIL	1 ^{er} vice-Président délégué aux Finances et ressources humaines
Christophe GACHE	2 ^{ème} vice-Président délégué au Pôle SCOT et Urbanisme
Michel GUIRAL	3 ^{ème} vice-Président délégué au Contractualisation et appui aux projets
Patricia BREMOND	4 ^{ème} vice-Président déléguée au Pôle Attractivité et développement local
Sébastien BLANC	
Albert FALCON	
Nicole DALLE-SALLES	
Jean-Noël BRUGERON	

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul POURQUIER
Président de séance



Madame Jessica PAGES
CARTIGNY
Secrétaire de séance

